

Le groupe de défense français Thales a annoncé, lundi 6 juillet 2026, la signature d'un accord engageant en vue de racheter le fabricant de drones et de systèmes de navigation Exail Technologies, une opération valorisée à environ 3,9 milliards d'euros qui doit renforcer sa présence dans la lutte sous-marine.

Thales a indiqué avoir conclu un accord avec la famille Gorgé pour acquérir sa participation combinée de 35,51 % dans Exail Technologies, première étape d'un projet visant à prendre le contrôle de 100 % du capital de l'entreprise. Le groupe propose un prix de 134,00 euros par action, identique pour chacune des deux phases de l'opération.

Ce prix représente une prime de 44 % par rapport au dernier cours de Bourse non affecté d'Exail, arrêté au 25 juin 2026 à 93,15 euros, soit la veille des premières rumeurs faisant état de l'intérêt d'un tiers pour l'entreprise. Sur cette base, Exail est valorisée à environ 3,9 milliards d'euros.

Une consolidation dans la robotique maritime

Fondée en 2022 par la fusion d'ECA Group et d'iXblue sous l'impulsion de Gorgé SA, Exail est présentée comme un champion technologique français de la robotique maritime et des systèmes de navigation. Basé à Paris, le groupe dual - servant à la fois des clients civils et militaires dans près de 80 pays - a réalisé un chiffre d'affaires de 479 millions d'euros en 2025 et emploie plus de 2 200 personnes. Il anticipe une croissance à deux chiffres en 2026.

Exail affiche une croissance annuelle moyenne de son chiffre d'affaires de 20 % sur les trois dernières années et une marge d'EBIT ajusté de 11 % en 2025. Particularité soulignée par les deux groupes : l'entreprise n'est pas soumise à la réglementation américaine ITAR sur les exportations d'armements, un atout commercial à l'international.

L'activité de la société s'organise autour de deux segments. Le premier, « Navigation et Robotique Maritime », positionne Exail parmi les leaders mondiaux des centrales de navigation inertielle pour applications navales, terrestres et spatiales. Il regroupe également une gamme de drones sous-marins, de surface et téléopérés, dont le système *UMIS*, une solution entièrement autonome dédiée à la lutte anti-mines, et le *DriX*, un drone de surface à haute endurance à vocation civile et, de plus en plus, militaire. Le second segment, « Technologies Avancées », développe des composants optiques, photoniques et quantiques ainsi que des simulateurs et systèmes de communication embarqués.

Le pari des synergies pour Thales

Pour Thales, l'opération vise à consolider sa position sur le marché de la lutte sous-marine, en s'appuyant sur l'expertise d'Exail dans la lutte anti-mines dronisée. Le groupe entend proposer à ses clients des solutions intégrées allant des composants aux systèmes autonomes, avec un rôle croissant accordé à l'intelligence artificielle et à la lutte anti-sous-marine.

Les deux entreprises mettent également en avant la complémentarité de leurs technologies de navigation inertielle - Thales maîtrisant le gyroscope laser en anneau, Exail le gyroscope à fibre optique - ainsi que des perspectives communes dans les capteurs quantiques.

Sur le plan financier, Thales estime que les synergies commerciales pourraient générer jusqu'à 500 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire sur dix ans. L'optimisation de l'efficacité opérationnelle apporterait plus de 60 millions d'euros d'EBIT ajusté additionnel d'ici 2030, la contribution totale des synergies à l'EBIT ajusté devant atteindre 90 millions d'euros à horizon 2032.

Le groupe présente une opération relative sur son chiffre d'affaires et son profil de marge, ainsi que sur son bénéfice par action ajusté dès la première année. Le retour sur capitaux employés (ROCE) ajusté de la transaction dépasserait le coût moyen pondéré du capital (WACC) à partir de la cinquième année suivant le closing. Thales précise que l'opération n'aura aucun impact sur sa politique de dividende.

Au prix de 134,00 euros par action, la transaction implique un multiple valeur d'entreprise sur EBIT 2027 d'environ 24 fois après synergies de coûts, et d'environ 20 fois après synergies de revenus et de coûts. Le levier financier net pro forma 2027 du groupe est attendu autour de 0,7 fois, ce qui doit lui permettre de conserver sa notation Investment Grade.

Un calendrier étalé jusqu'en 2028

L'accord porte d'abord sur le rachat du bloc familial : 34,23 % détenus par Gorgé SA, 0,70 % par Jean-Pierre Gorgé et 0,58 % par Raphaël Gorgé. Au total, 6 052 645 actions, soit environ 35,5 % du capital, seront transférées à Thales une fois cette première acquisition finalisée – hors un million d'actions (environ 5,9 % du capital) faisant l'objet d'un prêt de titres conclu avec BNP Paribas et Natixis dans le cadre de la couverture des obligations ODIRNANE émises par Exail.

Cette finalisation est prévue d'ici le troisième trimestre 2027, sous réserve des autorisations antitrust et réglementaires habituelles. À l'issue de ce closing, Thales déposera auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) une offre publique d'achat obligatoire portant sur 100 % des actions d'Exail et sur les obligations ODIRNANE en circulation, au même prix de 134,00 euros par action. La clôture de l'opération est attendue début 2028 au plus tard.

Le projet a été accueilli à l'unanimité et favorablement par le conseil d'administration d'Exail, qui rendra un avis motivé après examen de l'attestation d'équité d'un expert indépendant. Un comité ad hoc, désigné par le conseil, supervisera les travaux de cet expert. Thales s'est par ailleurs engagé à négocier de bonne foi un accord de rapprochement prévoyant une indemnité de résiliation dont le principe et le montant sont déjà convenus.

Deux dirigeants qui saluent le rapprochement

« Avec cette acquisition, Thales et Exail prévoient d'unir leurs forces », a déclaré Patrice Caine, président-directeur général de Thales, mettant en avant le renforcement de « *la base industrielle de haute technologie* » du groupe et de « *la souveraineté technologique de l'Europe* ».

Du côté vendeur, Raphaël Gorgé, président-directeur général d'Exail, s'est dit heureux d'annoncer la cession de la participation familiale. Il a rappelé le parcours de l'entreprise



Thales lance l'acquisition d'Exail pour près de 3,9 milliards d'euros.

depuis la fusion d'ECA Group et d'iXblue en 2022 et estimé qu'en rejoignant Thales, les équipes d'Exail bénéficieraient d'une capacité renforcée à développer des technologies souveraines et duales pour une clientèle mondiale.

Leader mondial des hautes technologies dans la défense, l'aérospatial et la cybersécurité, Thales consacre 4,5 milliards d'euros par an à la recherche et développement et compte plus de 85 000 collaborateurs dans 65 pays. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 22,1 milliards d'euros en 2025.